



**Le Département de l'Ain recrute
pour son Laboratoire départemental d'analyses de l'Ain
Site agro-alimentaire**

**un collecteur/préleveur – agent technique de laboratoire (H/F)
Contrat du 15 mai au 31 juillet 2022 à temps plein (35h)**

Activités du laboratoire (site agro-alimentaire) : analyses microbiologiques et physico-chimiques d'aliments et de prélèvements d'environnement agro-alimentaire pour le compte de professionnels de la filière agro-alimentaire, analyses microbiologiques d'eaux (légionnelles) pour le compte d'établissements recevant du public, prélèvement/collecte d'échantillons, audit et formation en entreprises agro-alimentaires et collectivités.

Poste basé à Bourg-en-Bresse, sous l'autorité du directeur et de la directrice adjointe :

Missions confiées :

1. Collecte d'échantillons d'aliments et d'environnement agro-alimentaire en entreprise agro-alimentaire (après formation et habilitation) : sur le département de l'Ain essentiellement et plus ponctuellement sur le département du Rhône,
2. Missions d'entretien sur les 2 sites du laboratoire :
 - Transport de matériels et de consommables entre les deux sites du Laboratoire : chaque jour, échantillons pour analyses, mais également milieux de culture et consommables de laboratoire,
 - Evacuation en déchetterie de petits matériels sur chacun des deux sites du laboratoire (verrerie, cartons..)

Profil :

Formation Bac ou niveau Bac+2.

Compétences :

- Connaissances des règles d'hygiène alimentaire et des techniques de prélèvement appréciées,
- Qualités relationnelles,
- Permis B obligatoire.

Aptitudes :

- Rigueur d'exécution et sens de l'organisation
- Sens du travail en équipe.

Rémunération : 1 877€ brut ; 1 509€ net.

Renseignements auprès de M. Baroux, directeur du Laboratoire départemental d'analyses ou Mme Pelletier directrice adjointe, au 04 74 45 58 00 ou 04 74 45 52 40.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à transmettre avant le 15 mai 2022 par mail à l'adresse suivante : lda01@ain.fr ou lda01.alimentec@ain.fr